

COMMUNE DE VILLARIES

**MISE EN PLACE D'UNE PLAGE DE COUPURE VOLONTAIRE DE
L'ECLAIRAGE PUBLIC PENDANT CERTAINES HEURES DE LA NUIT**

CONSULTATION DE LA POPULATION

Le conseil municipal de VILLARIES travaille à la mise en place d'une plage nocturne de coupure volontaire de l'éclairage public sur la commune.

Une expérimentation d'une durée de trois mois vient d'être réalisée, du 12 octobre 2018 au 12 janvier 2019.

Le Conseil Municipal souhaite recueillir votre opinion concernant cette question.

Pour de plus amples détails, merci de vous référer à l'article traitant du sujet, « Villariès Infos N°10 », « infos brèves du mardi 9 octobre 2018 ».

Etes-vous favorable à la poursuite de l'interruption nocturne de l'éclairage public, entre 1 heure et 6 heures du matin, sur la commune de VILLARIES, comme cela est pratiqué depuis octobre 2018.

Oui

Non

Ne sait pas

Vos suggestions ou commentaires (avez-vous constaté la coupure ? quelles sont vos motivations (biodiversité, ciel nocturne, économies d'énergie, santé, sécurité, sureté ...) ?

Votre lieu de résidence (rue ou quartier) :

Votre Nom* :

Votre Prénom*

*Obligatoire uniquement en cas d'envoi de votre avis par mail
Voir modalité de la consultation jointe.